

Ecrit par le 23 juillet 2024

Industrie : l'UIMM 84 fusionne avec l'UIMM Alpes- Méditerranée



L'UIMM Vaucluse vient de tenir ses assemblées générales ordinaire et extraordinaire sur le Campus de la CCI du Vaucluse.

A cette occasion, la Chambre syndicale de la Métallurgie du Vaucluse, qui fédère plus de 80 entreprises du département, a officiellement entériné sa fusion avec l'UIMM Alpes-Méditerranée. Elle rejoint ainsi les adhérents des Bouches-du-Rhône, des Alpes-de-Haute Provence et du Var.

Cette fusion permet d'offrir aux industries locales des services de qualité en optimisant au mieux les moyens humains et financiers ainsi que le travail collaboratif déjà engagé au niveau régional par la

Ecrit par le 23 juillet 2024

création d'outils communs comme [la plateforme juridique inter CST UIMM](#) ou [le Pôle formation UIMM Sud](#).

Dans le même temps, [Roselyne Macario](#), gérante de la société de métallerie AMS située à Althen-des-Paluds, devient vice-présidente de l'UIMM Alpes-Méditerranée élargie, aux côtés de [Thierry Chaumont](#), président, et [Pascale Nagy](#), vice-présidente représentant le département du Var.

« Merci à tous pour la confiance témoignée lors du vote des résolutions consacrant la fusion, un grand merci à la CCI du Vaucluse pour la qualité de son accueil, explique l'UIMM Vaucluse. Des remerciements particuliers aussi à Frédéric Gonand, professeur d'économie à l'Université Paris-Dauphine PSL et conseiller économique de l'UIMM, invité à l'occasion de cette soirée, qui nous a tous passionné sur le sujet de la crise des matières premières (gaz, pétrole, métaux) ainsi que les aspects économiques et géopolitiques d'aujourd'hui et demain. »

La métallurgie bosse dur pour forger l'avenir de l'industrie régionale

Ecrit par le 23 juillet 2024



Pour rendre l'industrie française compétitive, il faudrait diviser par deux les impôts de production afin qu'ils ne soient pas plus élevés que la moyenne européenne.

Pour faire tourner un atelier ou une usine, il faudrait assez d'ingénieurs, de mécaniciens, roboticiens, chaudronniers et de technicien en tous genre. Ce n'est pas le cas. L'inadéquation entre l'offre de travail et le profil des demandeurs affecte aujourd'hui l'ensemble des entreprises industrielles. Celle-ci désespèrent de voir une école où il n'y a plus grand monde pour transmettre la culture scientifique et déplorent que l'apprentissage ne constitue toujours pas la voie principale de préparation aux diplômes professionnels, malgré son succès grandissant.

Fin avril, l'Union des industries et métiers de la métallurgie (UIMM) a annoncé la création de l'IUMM régions « Sud Corse* », dont le nouveau président est Thierry Chaumont. Cette nouvelle entité ne modifie pas l'organisation territoriale habituelle des chambres syndicales. Elle porte - en tant qu'interlocuteur unique aux pouvoirs publics et institutions régionales - le déploiement d'une nouvelle convention collective modernisant le modèle social de la métallurgie ainsi que le développement de la formation en région avec un « projet de campus d'apprentissage très important dans le Vaucluse ». Comment s'explique ce renouveau ?

L'explosion de l'apprentissage

Ecrit par le 23 juillet 2024

« L'usine extraordinaire », un événement créé en 2019 par des industriels français pour retisser les liens entre « l'usine » et les gens, avait réuni à Marseille plus de 20 000 visiteurs pour faire un voyage dans un nouveau monde de technologie et, peut-être, s'inventer un avenir commun.

Cette opération de communication, poursuivie cette année, a permis de garder le contact avec 900 classes d'école et d'agir avec les professeurs, accompagnant leurs élèves dans une démarche de découverte l'industrie moderne et non celle de Zola. « La difficulté, c'est que nous ne sommes pas sur une action de court terme mais de longue haleine, car c'est un état d'esprit positif qu'il faut créer autour de l'industrie. Nous aurons réussi le jour où les jeunes filles auront, autant que les garçons, l'envie de nous rejoindre », prophétise Thierry Chaumont.

L'imaginaire industriel ne fait peut-être pas un retour en force, mais « la population ne comprend plus que les productions, même les plus modestes comme un simple masque en papier ou un cachet de paracétamol, ne se font plus en France » remarque le nouveau représentant « bi-régional » de l'UIMM.

De leur côté, les industriels donnent l'impression d'avoir pris leur avenir en mains face à une opinion plus favorable. « Nos entreprises, grands groupes comme PMI, ont déployé des trésors d'ingéniosité pour faire connaître leurs activités ces dernières années. Ça a très bien marché : l'apprentissage a vraiment explosé ces dernières années parce que tout le monde se sent concerné et agit depuis le début ». Plus de 600 entreprises sont ainsi partenaires du seul campus de formation de l'Union des industries et métiers de la métallurgie (UIMM) de notre région accueillant 1500 jeunes à Istres. Ceux-là trouvent du boulot, sans même à avoir à traverser la rue.

Écrit par le 23 juillet 2024



Thierry Chaumont, nouveau président de l'UIMM régions 'Sud Corse'.

Une convention collective flambante neuve

Il en faudrait beaucoup plus, de ces jeunes qui ont un contrat, un salaire, un diplôme et une carrière devant eux. Pour attirer plus de vocations, Thierry Chaumont fait l'article : « la métallurgie représente toujours un secteur clé de l'économie régionale. L'UIMM en Provence-Alpes côte d'Azur et Corse ce sont 850 entreprises adhérentes, de la TPE au grand groupe, pour plus de 50 000 salariés qui voient le dialogue social progresser dans leur branche pour allier performances économiques et sociales ».

Gilbert Marcelli, président de l'UIMM Vaucluse enchaîne. « La nouvelle convention collective nationale est le fruit de six années de négociation, de compromis : elle simplifie les relations employeurs et salariés

Ecrit par le 23 juillet 2024

grâce à un texte unique applicable à tous, cadres et non cadres, partout en France » résume. Les 78 conventions existantes (7000 pages) sont remplacées par un document unique de 200 pages prévoyant l'avènement d'un « modèle social de l'industrie de demain » caractérisé par un système de classification des postes (et non des personnes) plus équitable, des minima de salaire établis applicables de façon homogène au plan national et, enfin, par la création d'un régime de prévoyance et de solidarité (décès, incapacité, invalidité).

Autant d'éléments déterminants pour l'image des métiers de l'industrie dans les années à venir.

Le Vaucluse, nouvelle plateforme de la formation

Au quotidien L'IUMM régions Sud Corse aide les entreprises adhérentes des trois chambres syndicales territoriales à se conformer à la réglementation en vigueur. En 2021, la dizaine de juristes de la plateforme de conseil d'Aix-en-Provence a réalisé, en moyenne, plus de 800 consultations par mois.

A plus long terme, elle porte le sujet de la formation au plan territorial. « Nous ne pouvons pas envoyer les jeunes en apprentissage qui sont trop éloignés géographiquement du centre d'Istres. Il faut donc développer notre offre de pôle de formation. Nous avons un projet très important de campus dans le Vaucluse en discussion avec la Chambre de commerce. Il devrait être annoncé d'ici quelques mois ». On ne lâche pas l'affaire.

**Celle-ci réunit l'UIMM Alpes - Méditerranée, l'UIMM Côte d'Azur et l'UIMM Vaucluse.*

Le Village de l'industrie fait le plein de jeunes vaclusiens

Ecrit par le 23 juillet 2024



Après Chambéry et avant Toulouse, ['le French fab tour - le village de l'industrie'](#) vient de faire étape aux allées de l'Oulle à Avignon. A cette occasion, durant toute une journée plus d'un millier de jeunes vauclusiens se sont pressés pour assister aux nombreuses animations proposées dans le cadre de cette tournée nationale itinérante en 13 étapes visant à promouvoir « l'excellence industrielle française, sensibiliser le jeune public à ses métiers, et ainsi co-construire l'industrie de demain ».

Au programme de cette manifestation organisée par [l'UIMM](#) et [Bpi France](#) : démonstrateurs de technologies industrielles innovantes, échanges avec des industriels, conférences, Masterclass et job-dating pour les scolaires (collégiens, lycéens) ainsi que pour les étudiants en recherche d'alternance et les demandeurs d'emploi.

Ecrit par le 23 juillet 2024



« Cette initiative vise à la reconquête du cœur de l'industrie, précise Tomas Redondo, secrétaire général de l'UIMM Vaucluse. Car les débouchés sont assurés. Ce qui nous manque ce sont les jeunes. » En effet, si depuis 30 ans le solde de l'emploi est négatif dans l'industrie, la tendance vient désormais de s'inverser depuis 3 ans maintenant dans un département où les secteurs de l'agro-alimentaire, la chimie et la plasturgie sont particulièrement présents.

Pour Gilbert Marcelli, président de l'UIMM 84, ce rendez-vous était aussi l'opportunité de montrer les savoir-faire des entreprises industrielles de Vaucluse puisque sur la trentaine d'exposants présents (ndlr : dans des stands aménagés dans des conteneurs conçus par la société [Capsa](#) du groupe avignonnais [Dreyer](#) dirigé par [Pierre Pernias](#)), un tiers était des 'locaux' (France Chimie Med, Aria Sud, Provenance Numérique, Avenir 84, EDF, Eurengo, Moscatelli, Quadient et l'UIMM 84.)

Ecrit par le 23 juillet 2024



Bertrand Gaume, préfet de Vaucluse (au centre), avec les représentants de l'opération 'French fab tour - le village de l'industrie' dont Gilbert Marcelli, président de l'UIMM 84.

A organiser plus souvent

« Pour nous, ce type d'événement nous permet créer des partenariats ou de renforcer nos liens avec les acteurs de l'industrie comme ceux de l'énergie notamment, explique Alexandre Kormanyos, directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques au campus des sciences et techniques aux lycées Philippe de Girard et Robert Schuman à Avignon. C'est aussi l'occasion de placer des stagiaires, de faire connaître nos offres de formations ou de vérifier que ces dernières soit bien en adéquation avec les attentes des potentiels employeurs. Dans tous les cas, ce type d'opération devrait être organisé plus souvent. »

Poursuivre le 'choc' de réindustrialisation

Après une première édition réussie en 2019, et dans un contexte de sortie de crise où la réindustrialisation et la relance sont au cœur des priorités du gouvernement, [Agnès Pannier-Runacher](#), ministre déléguée chargée de l'Industrie, tient à saluer « l'organisation de cette nouvelle tournée itinérante du French Fab Tour. A l'heure de la reconquête industrielle, impulsée par le président de la République dès le début du quinquennat et accélérée depuis un an grâce à 'France relance', cet événement permet à la fois de casser les idées reçues sur l'industrie, de mieux faire connaître ses métiers et de valoriser ses fleurons auprès de nos concitoyens. Il rend aussi hommage aux entreprises industrielles de notre pays, aux femmes et aux hommes qui y travaillent, qui ont été au rendez-vous tout

Écrit par le 23 juillet 2024

au long de la crise sanitaire. Nous leur devons beaucoup, et nous comptons sur leur engagement et leurs savoir-faire pour poursuivre le choc de réindustrialisation qui a été engagé par le Président de la République. »

« Faire progresser l'attractivité de nos métiers. »

Eric Trappier, président de l'UIMM

Même 'enthousiasme' pour Eric Trappier, président de l'UIMM : « La crise du Covid a démontré avec force que l'industrie est déterminante pour l'économie de notre pays. Nous devons faire progresser l'attractivité de nos métiers et la formation pour relever le défi demain d'une industrie moderne, innovante et d'excellence. C'est le sens du French Fab Tour et de son édition 2021 qui arrive à un moment clef, pour rendre hommage à nos industriels pour leur mobilisation inédite durant l'année écoulée et pour défendre et promouvoir une relance de l'industrie en France. »

Éric Trappier : « Il est nécessaire que la France reste une puissance industrielle »

Écrit par le 23 juillet 2024



Porté à la présidence de l'UIMM (Union des industries et métiers et de la métallurgie) le 15 avril 2021, Éric Trappier succède à Philippe Darmayan, qui était arrivé au terme de son mandat de 3 ans. La Métallurgie lui confie la responsabilité d'engager ses entreprises dans une dynamique de rebond, après la longue année d'incertitude engendrée par la crise sanitaire. Lui-même confronté au défi d'une économie mondiale bousculée par la covid, le patron de Dassault Aviation, de passage à Lyon, appelle ses troupes à l'optimisme sans relâcher les efforts pour autant.

Certes la crise sanitaire n'est pas terminée et la métallurgie rassemble une très grande diversité d'entreprises, mais globalement comment se porte-t-elle aujourd'hui ?

« Elle va plutôt bien. L'activité redémarre fortement dans quasiment toutes les filières. Et même celles qui nous inquiétaient tout particulièrement, à commencer par l'automobile et l'aéronautique, semblent sur la bonne voie. La première doit cependant gérer un problème d'approvisionnement en composants électroniques, qui bride un peu la production. Elle doit aussi composer avec la transition environnementale. On ne passe pas d'un moteur thermique à un moteur électrique en un claquement de doigts et cela inquiète naturellement une partie de nos adhérents, qui sont majoritairement des sociétés investies dans le moteur thermique. »

Ecrit par le 23 juillet 2024

Le cas de la filière aéronautique, que vous connaissez parfaitement, est encore différent ?

« La filière aéronautique a en effet été lourdement touchée par cette crise, avec une chute de son activité de l'ordre de 30 à 40 %. Le coup est rude, mais nous avons quelques signaux de reprise. C'est notamment le cas pour les A320 dans la famille Airbus, pour les business Jet de Dassault Aviation... J'ajoute que l'aviation militaire s'est plutôt bien portée pendant cette période. Pour toutes ces raisons, j'ai tendance à penser que nous avons laissé derrière nous la période la plus complexe. »

L'horizon s'est donc dégagé ?

« Oui, mais il faut rester prudent. La très forte demande qui s'exerce sur les matériaux en raison de la reprise, notamment aux États-Unis, mais aussi sur les composants électroniques, constitue un sujet de préoccupation. La question de l'emploi est un autre point sur lequel nous devons rester attentifs. C'est un paradoxe : nous manquons de bras pour travailler dans nos entreprises, alors que la France compte encore 2,5 millions de chômeurs. »

« Un travail de pédagogie auprès des jeunes. »

Le manque d'attractivité de l'industrie vous inquiète ?

« Il m'interpelle en tout cas. Nous avons un gros travail d'information à réaliser en direction des jeunes, des parents et des enseignants. Il est incompréhensible que, pour le plus grand nombre, ils pensent encore les métiers de l'industrie réservés aux élèves en échec. Ce n'est pas le cas. Il y a de formidables parcours à réaliser dans l'industrie. Et pour s'engager dans cette voie, l'apprentissage et l'alternance sont des véhicules essentiels. L'UIMM est depuis très longtemps mobilisée sur la formation. Le centre de formation que j'ai visité ce matin dans le 8^{ème} arrondissement de Lyon symbolise la démarche que nous portons pour accompagner la mutation de nos métiers. Je rappelle que plus de 90 % des jeunes qui passent par-là auront un emploi en sortant de formation ; ce n'est pas anodin. »

Inflation, difficultés de recrutement, des sujets d'inquiétude pour les entreprises, auxquels s'ajoutera à un moment donné celui du remboursement des aides gouvernementales. N'est-ce pas le principal défi qui les attend ?

« Il faut en effet être vigilant. Le "quoi qu'il en coûte" a été salvateur au plus fort de la crise, mais il est logique de revenir maintenant à des aides plus ciblées. Pour le moment, le remboursement des PGE a été étalé et c'est une très bonne chose. Mais plusieurs facteurs de tension vont se conjuguer à l'avenir. Les remboursements des PGE tout d'abord. Mais aussi les investissements que beaucoup d'entreprises ont engagé, notamment dans le numérique, en bénéficiant des programmes de modernisation mis en place par l'État, mais aussi en les autofinçant en partie. Enfin, la reprise qui s'exerce et qu'il va falloir financer également. Car c'est au moment où la production redémarre qu'il y a un besoin de fonds de roulement. Ceci étant dit, il faut vraiment prendre cette sortie de crise comme une opportunité et s'adosser sur cet élan pour faire rebondir l'industrie. »

Ecrit par le 23 juillet 2024

« On ne passe pas d'un moteur thermique à un moteur électrique en un claquement de doigts. »

Justement quelles sont les clés pour favoriser ce rebond industriel ?

« Nous pouvons avoir une industrie forte grâce à l'innovation. Notre tissu industriel est dense, innovant et propose des produits à forte valeur ajoutée. C'est vrai dans l'automobile, dans l'aéronautique... C'est pour cela qu'il est essentiel de conserver des aides en faveur de l'innovation dans certains secteurs. De la même manière, si nous voulons que la production suive, il faudra aussi des aides à l'investissement. Sur tous ces points, l'UIMM, en collaboration avec France Industrie et le Medef, fera des propositions. Une année électorale se profile en 2022 et les différents candidats devront se positionner sur le futur en matière de compétitivité, de fiscalité, de charges sociales, d'aides à l'investissement... »

Certains parlent d'un nouveau plan de relance ; vous semble-t-il nécessaire ?

« Nous sommes à la fin du "quoi qu'il en coûte", qui a généré une grosse dette, mais je crois qu'il fallait le faire pour éviter que nos entreprises perdent des compétences. En fait c'est presque un plan de sauvetage qui a été mis en place, même si le mot n'a pas été utilisé. Demain, il faudra continuer à accorder des aides, qu'elles s'appellent plan de relance ou pas, mais de manière plus ciblée. Par exemple pour prolonger la transformation numérique de nos entreprises, ou bien pour favoriser la transition énergétique, qui constitue un énorme défi, car il va falloir accompagner la décarbonation de notre industrie, qui est préconisée pour arriver à tenir les ambitions de la stratégie bas carbone française ou du green deal européen. »

C'est d'ailleurs l'un des programmes majeurs du plan d'investissement d'avenir. Que vous inspire ce PIA ?

« Sa mise en place a été une très bonne initiative, mais il a été construit avant la crise. Il doit donc évoluer pour faire face à la période post-crise. Il faut notamment l'améliorer et le simplifier. Trop de règles compliquées, trop de contraintes administratives empêchent les entreprises de s'en saisir. Notamment les PME. C'est un sujet central et l'UIMM jouera son rôle, pour s'assurer qu'elles sont en mesure d'accéder facilement à ces programmes, que ce soit au sein des filières ou en direct. Il doit en aller de même pour la numérisation. L'industrie 4.0 va coûter cher, mais il faut absolument s'engager dans cette voie. Enfin, quoi qu'en disent certains, il faut absolument préserver le Crédit d'Impôt Recherche. »

« Il y a de formidables parcours à réaliser dans l'industrie. »

En cas de rebond de la crise sanitaire, que certaines annoncent pour septembre, faudra-t-il en arriver à la vaccination obligatoire pour que l'économie nationale ne manque pas la reprise ?

« L'éventualité d'une nouvelle vague épidémique nous inquiète en effet. Ceci étant dit, la France est en

Ecrit par le 23 juillet 2024

train de beaucoup vacciner et c'est une bonne nouvelle. Pour le reste, ce n'est pas à nous mais au gouvernement de décider s'il faut ou non, obliger les gens à se vacciner. Pour ma part, j'encourage fortement ceux qui ne le sont pas encore à le faire. C'est que nos entreprises pourront retrouver leurs clients et leurs sous-traitants un peu partout dans le monde. »

La 'relocalisation' est devenu le maitre mot du discours politique depuis quelques années ; est-ce aussi votre priorité ?

« Je suis de ceux qui pensent que l'on doit aider en premier lieu ceux qui sont déjà "localisés". Ceux qui ont investi en France depuis des décennies, ceux qui croient à la production française, ceux qui sont fidèles à ce pays. Ensuite, il faut bien entendu favoriser la relocalisation de l'innovation et de la production. Mais relocaliser des secteurs dits stratégiques dans le cadre d'une politique industrielle décidée par l'État n'a de sens que si c'est durable. Et surtout, j'insiste, il ne faut pas que cela se fasse au détriment de ceux qui sont déjà en France et qui se battent tous les jours dans une compétition mondiale pour prolonger leur développement et poursuivre leurs investissements. »

Pour que la France reste une grande puissance industrielle ? L'est-elle encore d'ailleurs ?

« Je vais vous répondre d'une façon détournée, en affirmant qu'il est nécessaire que la France reste une puissance industrielle. Notre pays ne peut pas être simplement celui du tourisme. La France ne se conçoit pas sans industrie. De l'aéronautique à l'automobile, en passant par le nucléaire, le ferroviaire et la santé, nous avons des fleurons mondiaux. Il serait totalement absurde de croire que le déclin de l'industrie est inéluctable. Il faut absolument renverser la vapeur et pour cela l'industrie doit être une priorité nationale. »

Propos recueillis par Jacques Donnay pour ResoHebdoEco - www.reso-hebdo-eco.com

Ecrit par le 23 juillet 2024



© Marine Agathe Gonard

Dates

1983 : Diplôme d'ingénieur Télécom Sud Paris

1984 : Rejoint Dassault Aviation, dont il devient le plus jeune PDG 29 ans plus tard

2017 : Élu président Groupement des Industries Françaises Aéronautiques et Spatiales (Gifas)

2021 : Élu président de l'UIMM

Entre nous

- Son rituel du matin : petit-déjeuner en lisant la presse du matin, puis une revue de presse spécialisée aéronautique.
- Ses lectures : j'alterne livres d'histoires et romans. En ce moment je lis « Le Régent » d'Alexandre Dupilet et « L'Homme de Césarée » de Françoise Chandernagor.
- Sa source d'inspiration : me promener en forêt ou en bord de mer et observer les éléments.
- Son lieu de prédilection : le bord de mer en Gironde, lieu de regroupement de la famille. Golf, vélo et repos, sans oublier terroir avec le vin en facteur de convivialité.

Ecrit par le 23 juillet 2024

(vidéo) « Aider nos adhérents à passer la crise » par l'Union des industries et des métiers de la métallurgie du Vaucluse.

Gilbert Marcelli, président de l'Union des industries et des métiers de la métallurgie du Vaucluse (UIMM 84), revient sur les raisons qui ont poussé son union professionnelle à mettre en place un atelier de création de visières.

« Il fallait répondre à une attente immédiate, explique celui qui est à la tête de l'UIMM 84 depuis 2015. Que ce soit autant à la demande du préfet de Vaucluse que de nos adhérents. »

Un investissement de 35 000 € qui a permis d'équiper, dans l'urgence, les industriels locaux ainsi que certains services de l'Etat avec des visières 'Made in Vaucluse'.

Mais l'UIMM 84 ne veut pas en rester là et travaille déjà, sous le contrôle de la DGA (Direction générale de l'armement), à la réalisation de masques réutilisables.

« Il s'agit d'un acte civique, et pas d'une opération commerciale, dont l'objectif est d'aider nos adhérents à passer la crise », insiste Gilbert Marcelli.

« C'est le moment d'agir. »

Le président de l'UIMM évoque également les conséquences du Covid-19 sur un secteur d'activité qui a vu le chiffre d'affaire de l'industrie vauclusienne chuter de 44 % durant cette période de crise sanitaire. Pour lui, s'il n'y a pas de relance efficace, c'est à partir de septembre qu'il pourrait y avoir de la casse pour l'industrie locale.

Une inquiétude qu'il tempère cependant avec une crise qui peut aussi constituer une opportunité de relocaliser les outils industriels dans notre pays.

« Nous avons la possibilité de rebondir si toutes les bonnes volontés sont mobilisées. C'est donc le moment d'agir. »

L'appel à une liste d'union pour la CCI



Plusieurs fédérations professionnelles et représentants patronaux de Vaucluse viennent de lancer un appel à une liste d'union à l'occasion de la prochaine élection de la CCI de Vaucluse.

Les représentants vauclusiens de l'Union des industries et métiers de la métallurgie (UIMM), de l'Umih (Union des métiers et des industries de l'hôtellerie), de l'U2P (Union des entreprises de proximité), de la Fédération du bâtiment et des travaux publics, de la Fédération des commerçants et artisans d'Avignon, du syndicat des pharmaciens de la branche FSPF (Fédération des syndicats pharmaceutiques de France)

Ecrit par le 23 juillet 2024

et de l'association des commerçants de la zone de la Cristole à Avignon viennent d'appeler à la constitution d'une liste d'union patronale lors de l'élection de la CCI (Chambre de commerce et d'industrie) de Vaucluse qui se déroulera du 28 mai au 10 juin prochains. En justification de leur démarche, ces derniers ont rappelé les difficultés que rencontre la CCI 84 depuis 2 ans avec le blocage de son fonctionnement faute de majorité pour voter le budget annuel. Une situation qui a entraîné une mise sous tutelle renforcée en mai 2018, puis une suspension des instances en octobre de la même année avant d'aboutir à une dissolution en décembre dernier.

■ Image dégradée en région

« Tout cela a débouché sur une image dégradée au sein même de l'institution et plus particulièrement à la CCIR (Chambres de commerce et d'industrie de région) avec une absence des élus, donc plus de représentation du Vaucluse, et une absence d'arbitrage budgétaire en faveur de notre territoire. Nous ne voulons plus revivre le même scénario que celui des élections 2016 et ses conséquences désastreuses pour le Vaucluse », préviennent ceux qui bénéficient également du soutien de Michel Bernard, président du Rassemblement pour la modernité de l'économie (RPME), ainsi que de Luc Crespo, responsable du développement régional d'Auchan. Faisant clairement allusion au combat sans merci auquel se sont livrés Jacques Brès, président de l'UP-Medef 84, et Bernard Vergier, président de la CPME (Confédération des petites et moyennes entreprises) de Vaucluse, pour obtenir la présidence de la CCI 84* ceux qui appellent à l'union estiment qu'un nouveau duel conduirait à la fin de la Chambre de commerce vauclusienne. Ce n'est donc pas un hasard si cet appel à l'union a été lancé moins de 48h avant l'assemblée générale de la CPME.

■ « L'un est sage, l'autre est sourd »

En effet, si Jacques Brès a déjà fait savoir qu'il était prêt à jeter l'éponge, il n'en est pas de même pour Bernard Vergier. « Jacques Brès a fait preuve de sagesse bien qu'il soit un homme passionné », constate Christian Pons, président du BTP vauclusien.

« L'idéal serait que les deux se retirent et que l'on puisse passer à autre chose en laissant le champ libre à une nouvelle équipe, espère Patrice Mounier, président de l'Umih. Cela permettra ensuite de mener une campagne simplifiée qui ne coûtera rien. »

Pas sûr pourtant que le message soit entendu au grand dam de Claude Tummino, président de

Ecrit par le 23 juillet 2024

l'association des commerçants de la zone de la Cristole : « Il faut cesser ces gamineries en acceptant de passer la main mais, à ce jour, l'un est sage, l'autre est sourd ».

« Cela ne veut pas dire que la CPME doit être tenue à l'écart, insiste Christian Pons. Bien au contraire. Notre territoire ne peut plus se permettre de querelles fratricides personnelles. C'est pour cela que nous appelons de nos vœux une liste unique de rassemblement. »

« Il nous faut bâtir, et non diviser, une CCI qui soit au services des entrepreneurs, animée par le bien commun et composée de représentants de talent dont l'expérience n'est plus à démontrer et en faisant abstraction du passé. Pourtant, en attendant, on ne parle malheureusement que de deux hommes et pas de ce que peut faire la Chambre de Vaucluse pour soutenir les projets, le développement et l'emploi », regrette Gilbert Marcelli, président de l'UIMM 84.

La transmission des listes électorales à la Préfecture est prévue avant le vendredi 27 mars, date à laquelle elles seront publiées, qui pourront faire l'objet de recours devant la commission d'établissement des listes électorales.

D'ici là, chaque structure patronale ou fédération professionnelle locale devrait réunir à tour de rôle son conseil d'administration afin d'évoquer sa position dans le cadre de cette élection consulaire. « Si la situation ne nous convient pas, rien ne nous empêchera de nous abstenir afin de ne pas participer au massacre général », annonce déjà Christian Pons.

**Cumulant autant de sièges que la liste de l'UP-Medef de Jacques Brès (17 sièges) grâce à une alliance avec l'Ucav (Union des commerçants de Vaucluse - 5 sièges), Bernard Vergier et la CPME (12 sièges) avait été élu après 3 tours de scrutin au bénéfice de l'âge.*